



**COMITE DEPARTEMENTAL DE
CYCLOTOURISME DE L'HERAULT**

Maison départementale des sports
907, rue du Professeur Blayac
34000 – MONTPELLIER
adresse mail : codep34@ffct.org

**PROCES-VERBAL des réunions secteurs des 21 et 28 Mai 2015, à
Bédarieux et à Montpellier.**

Présents : Jacques CLAMOUSE, Jean de RUDNICKI, Michel TURF, Christian ARNOLD, Gilles IBARS, Adolphe BERNAD, René BALDELLON, Guy ESTOPINA, Alain CLAMOUSE, Marylène CLAMOUSE

Les représentants de 26 Clubs (Voir liste en PJ 1x1)

Absent excusé : Bernard BALMEFREZOL

1) Accueil :

20h30 la séance débute par l'accueil des 15 Clubs à Bédarieux et 11 clubs présents sur 13 attendus à Montpellier.

Un rapide tour de table permet à chaque participant de se présenter. Le président Jacques Clamouse remercie les présents, explique le rôle du CODEP34, qui à travers ces rencontres est d'informer et soutenir les clubs, dans le respect de la charte FFCT signée par ces derniers, lors de toute adhésion.

2) Compte rendu de la réunion des Présidents de CODEP à Paris (Voir sujets traités ci-dessous et PJ)

- Présentation d'un logiciel de gestion pour les Clubs (voir PJ annexe 1)
Le téléchargement de ce logiciel est possible sur le site de la FFCT dans la rubrique : gestion documentaire/La commission financière/comptabilité d'un club sous Excel.
- Sport Santé (voir PJ annexe 2)
- Réforme territoriale (Voir PJ annexe 3)
- Convention Pré-accueil (voir PJ annexe 4 et chapitre 4)
- Toutes à Vélo à Strasbourg (voir PJ annexes 5)
- Assurances et non licenciés (Voir PJ annexe 6)
- Les jeunes (voir chapitre 9)

3) Organisation des randonnées. Règles, Coupe CODEP34.

Le respect des consignes de la Préfecture au sujet du marquage au sol est de plus en plus respecté : pas de peinture, mais flèches PAPIER. On s'oriente même vers une standardisation des flèches pour une meilleure visibilité (Suivi CODEP34). Le tarif distinct entre le licencié et le non licencié est une nouvelle fois abordé : 2 euros d'écart sont fortement conseillés, et justifiés par une assurance spécifique pour les non licenciés. Pour la FFCT, un non licencié est un cyclo qui n'a pas de licence ou qui est licencié dans une autre Fédé.

L'idée du brassard est relancée par le club de Teyran Bike 34 pour mieux prendre en charge les participants avec comme autre avantage diront certains, de faire rentrer dans le rang quelques « malins resquilleurs ». Brassard, bracelet cette suggestion revient souvent et mérite d'être étudiée (à suivre par CODEP34).

Un logiciel de gestion des inscriptions et de saisie des licences est en cours d'étude au CODEP34. La saisie de la licence à partir d'une douchette facilite les inscriptions, limite les erreurs et évite la file d'attente.

Cette solution est déjà utilisée par quelques clubs en France dont un dans le Gard avec lequel nous sommes en contact.

Le chapitre des assurances et des responsabilités est largement développé par le Président JC. Un débat s'installe, et chacun des participants peut prendre la mesure de la responsabilité portée par un président de club, en cas d'accident grave, avec blessés. Un rappel est fait sur l'importance du certificat médical et du test d'effort. Tous les responsables sont invités à consulter les documents sur ce chapitre, via le site de la FFCT.

Concernant la coupe CODEP34, les retours s'améliorent mais des efforts restent à faire au niveau des fiches. Les clubs souhaitent la diffusion du classement après chaque randonnée. Le CODEP34 fera en sorte de répondre au mieux à cette demande. Le règlement et le résultat provisoire de la COUPE CODEP34 est désormais en ligne sur le site. La réactivité du CODEP34 dépendra directement de la rapidité de la transmission de la fiche retour et de la qualité des informations qu'elle contient.

- 4) **Convention Pré-accueil :** Tout club désireux d'accueillir des débutants peut dans le cadre de la convention pré-accueil obtenir de la fédé une subvention de 150 € sous certaines conditions. Demander infos au CODEP34 ou voir sur le site de la FFCT.
- 5) **La vélocio** organisée par l'ASCB Cheminots Béziers le 1er mai : Cette concentration cyclo qui se déroule au sommet du Col de la Pierre Plantée (Lamalou les Bains) est mise à l'honneur par le CODEP34, qui envisage de soutenir cette initiative pour lui donner une autre dimension.
- 6) **Rassemblement des Clubs** de l'Hérault au Salagou .Le CODEP34, en partenariat avec le club de Clermont l'Hérault souhaite mettre en place une randonnée " évènement " pour 2016, afin de créer un grand rassemblement de tous les clubs de l'Hérault.
- 7) **Les membres individuels dans l'Hérault :** au nombre de 74 (fin mai) une brève analyse permet de constater qu'en règle générale ce sont des cyclos qui par le passé ont été membres d'un club, mais qui ne roulent plus qu'épisodiquement ou ont besoin de plus de liberté.
- 8) **Les féminines dans l'Hérault :** les chiffres donnés par Jacques C , (110) indiquent qu'une large marge de progression est possible et que c'est aux clubs de faire l'effort pour accueillir de nouvelles "cyclotines" . Cette démarche est possible dans le cadre de la convention Pré-accueil. Ce qui est indispensable c'est d'avoir un encadrement volontaire et adapté.
- 9) **Les jeunes et les écoles de Cyclo dans l'Hérault.** Une seule école de jeunes cyclo dans le département, nous la devons au club de Fabrègues qui en la circonstance se voit félicité par Jacques C, au nom de tout le CODEP34 .Une parenthèse est faite sur la moyenne d'âge du cyclo dans l'Hérault (Plus de la moitié ont plus de 60 ans) de toute évidence nous devons aider les jeunes pour assurer la pérennité de notre pratique. C'est dans ce sens qu'une subvention a été votée pour aider 2 jeunes cyclos de Fabrègues devant participer à Paris Brest. Il serait bon que d'autres Clubs et en particulier les Clubs ayant une activité VTT puissent mettre en place une école de vélo. Le CODEP34 est prêt à les aider.
- 10) **Congrès Fédéral.**

Le Président JC rappelle que les 5 et 6 décembre 2015, aura lieu au Corum, le congrès fédéral de la FFCT, événement majeur qu'on ne reverra pas de si tôt sur Montpellier.

C'est l'occasion pour tous les membres de la FFCT de l'Hérault de participer à cette grande messe du cyclotourisme en France. Tous les regards seront fixés sur nous pendant cette période. C'est aussi l'occasion de faire découvrir notre belle région et de donner envie d'y venir faire du vélo.

Le budget pour cet événement est de l'ordre de 100 000 €uros .

Le CODEP34 devra recruter une centaine de bénévoles parmi les clubs pour ces deux jours.

Un appel est lancé à tous les Clubs pour que l'information soit communiquée auprès de tous les adhérents : Le CODEP34 compte sur vous !

Il est demandé aux Clubs de fournir la liste, courant juin, des personnes qui souhaitent être bénévoles avec leur taille (S, M, L, XL, XXL) afin que soit réalisé un gilet sans manches en polaire bleu brodé du logo du CODEP34 qui leur sera offert. (identification des bénévoles).

23h fin de la réunion.

*Le Président
Jacques Clamouse*

